

**Vendredi 20 octobre 2017**

Faculté de Droit de l'Université de Namur

**Matinée sous la présidence de Alexandre de Streef,  
Professeur à l'UNamur, directeur du CRIDS**

**Après-midi sous la présidence de Hervé  
Jacquemin, chargé de cours à l'UNamur  
(CRIDS), avocat au barreau de Bruxelles**

Depuis quelques années, on observe des avancées majeures dans le domaine de l'intelligence artificielle et des robots, en raison des progrès techniques indéniables et des traitements de données sans cesse plus performants (en lien avec le phénomène *big data*). Parmi les réalisations concrètes les plus marquantes, on pointe les véhicules autonomes, les drones militaires ou les logiciels susceptibles d'aider les médecins, les juges, ou les avocats dans leurs activités professionnelles. Au-delà des questions éthiques ou philosophiques qu'elle pose, cette robotisation de la vie constitue un véritable défi pour le droit, en ce sens que les règles actuellement en vigueur peuvent se révéler inadaptées ou insuffisantes pour encadrer cette nouvelle réalité. Cette conférence a pour objet d'analyser, de manière transversale, les principales questions posées par l'intelligence artificielle et les robots, en matière de protection de la vie privée, de propriété intellectuelle, de responsabilité, ou de droit de la concurrence, avant d'adopter une approche sectorielle, avec l'examen des enjeux posés par la robotisation de la justice, de la finance, de la santé, des services publics ou des transports (drones et véhicules autonomes). Cette conférence s'adresse aux juristes d'entreprise, avocats, magistrats, chercheurs et à toute autre personne intéressée par les aspects juridiques de l'intelligence artificielle et des robots.

Renseignements et inscriptions : [www.crids.eu](http://www.crids.eu)  
sarah.fievet@unamur.be

Tarif : 220 euros la journée (comprenant : l'ouvrage publié dans la collection du CRIDS, les pauses et le lunch). Réduction de 25 % accordée aux étudiants, avocats stagiaires et 3 personnes de la même société y participant.

OBFG : 6 points

Avec le soutien du



- 8h45 Accueil des participants  
9h15 Mot d'introduction par le président de séance  
9h20 Présentation de quelques applications dans le domaine de la robotique et de l'intelligence artificielle  
9h45 Analyse conceptuelle (robot, intelligence artificielle, etc.) et enjeux philosophiques/éthiques – *A. Rouvroy, chercheur qualifié du FRS-FNRS à l'UNamur (CRIDS)*  
10h10 Vers un droit européen des robots ? / Towards a Robotics Law at the EU Level ? – *E. Palmerini, professeur à la Scuola Universitaria Superiore Pisa – en anglais*  
10h35 Questions-réponses  
10h45 Pause-café  
11h00 Questions de responsabilités et de droit des contrats, notamment dans les relations avec les consommateurs – *H. Jacquemin, chargé de cours à l'UNamur, avocat au barreau de Bruxelles (ULYS) et J.-B. Hubin, assistant à l'UNamur (CRIDS), avocat au barreau de Namur*  
11h25 Vie privée et protection des données à caractère personnel – *A. Delforge et L. Gérard, chercheurs à l'UNamur (CRIDS)*  
11h50 Droit d'auteur et œuvres générées par la machine – *B. Michaux, chargé de cours à l'UNamur (CRIDS), avocat au barreau de Bruxelles (Hoyng, Rokh Monegier), M. Knockaert et Th. Tombal, chercheurs à l'UNamur (CRIDS)*  
12h15 Questions-réponses  
12h40 Lunch

- 14h00 Algorithms and markets : Collusion v Competition ? – *N. Petit, D. Ernst et A. Ittoo, professeurs à l'ULg*  
14h20 La robotisation de la justice – *J.-P. Buyle, avocat au barreau de Bruxelles (Buyle Legal), président de AVOCATS.BE et A. Van den Branden, avocat au barreau de Bruxelles (CMS DeBacker) et membre fondateur de l'incubateur d'AVOCATS.BE*  
14h40 Aéronefs sans pilote, voitures sans conducteur : la destination plus importante que le voyage – *A. Cassart, Avocat au Barreau de Liège et inscrit au Barreau de Charleroi (Lexing)*  
15h00 AI and driverless cars: from international law to test runs in Switzerland to criminal liability risks – *N. Zurkinden, chercheuse à l'Université de Bâle – en anglais*  
15h20 Questions-réponses  
15h30 Pause-café  
15h45 La finance digitale #robotisation - *C. Houssa, avocate au barreau de Bruxelles (Simont Braun – Digital Finance team) et administratrice de FinTech Belgium*  
16h05 La robotisation des services publics – *L. Gérard, assistant à l'UNamur (CRIDS)*  
16h25 La robotisation de la santé – *Ch. Lazaro, chargé de cours à l'UCL*  
16h45 Questions-réponses  
17h00 Conclusions de la journée